Dans cette lettre, où TOUTEDIT ou presque, cette dame redit ce qu'exprime toujours Nicolas Cadène. Et il n'y a rien à dire contre ce qu'il dit, je retrouve d'ailleurs une large référence à la pensée de Jean Baubérot (qui est mon contemporain, avec qui j'ai débattu de ce même thème en...1963 !).

Je m'étonne plus de la réaction très limitée de Mme Onnaka : elle oublie le seul problème de principe posé à la société française par l'islam tel qu'il est en France aujourd'hui. C'est qu'il n'a pas d'institutions stables aptes à garantir une vision laïque de la société pour les musulmans eux-mêmes. Pour l'instant, les binationaux, ou plutôt ceux qui parmi les musulmans sont restés très attachés à leur pays d'origine, sont pour beaucoup d'entre eux pris dans une démarche de croyance encadrée par l'intervention de leur pays sur le territoire français.

On pense à l'Algérie ou au Maroc, mais on ne devrait pas oublier le poids de la Turquie d'Erdogan, qui lie l'exercice religieux à l'action politique en Europe. Construire une culture de la laïcité suppose aussi des avancées théologiques de l'Islam. Au ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur j'ai milité pour la mise en place d'un DEA de théologie multi-religions, en profitant du statut alsacien quasi concordataire de l'Université de Strasbourg, et de l'intérêt de Pierre Joxe pour le sujet. C'est une idée qui fait son chemin parmi les imams les plus imprégnés de langue française. Cela peut paraître paradoxal, faire de la théologie pour aller vers la laïcité, c'est pourtant décisif. Car cela permet de différencier clairement les croyances de la foi d'avec la confiance critique faite aux avancées scientifiques. Les juifs et les protestants qui ont milité pour la séparation des églises et de l'Etat savaient que la pensée scientifique était incontournable.

En conclusion, ne soulevons pas de faux problèmes. Si la France de 1802 avait connu une population musulmane significative, Napoléon 1er aurait sans doute avec Portalis créé une institution analogue au Consistoire, qui promouvait la décision démocratique. Combien de temps faudra-t-il pour que les musulmans de France deviennent laïques toute en conservant leur foi ? je ne sais. Car le plus difficile théologiquement c'est de réussir à théoriser la distinction de la loi d'Allah de la loi citoyenne, alors que tant de pays musulmans continuent à assoir leur pouvoir d'Etat sur la confusion des deux à travers la Charia.

Que Nicolas Cadène prône la patience, sans cacher les obstacles encore là !

André Bruston